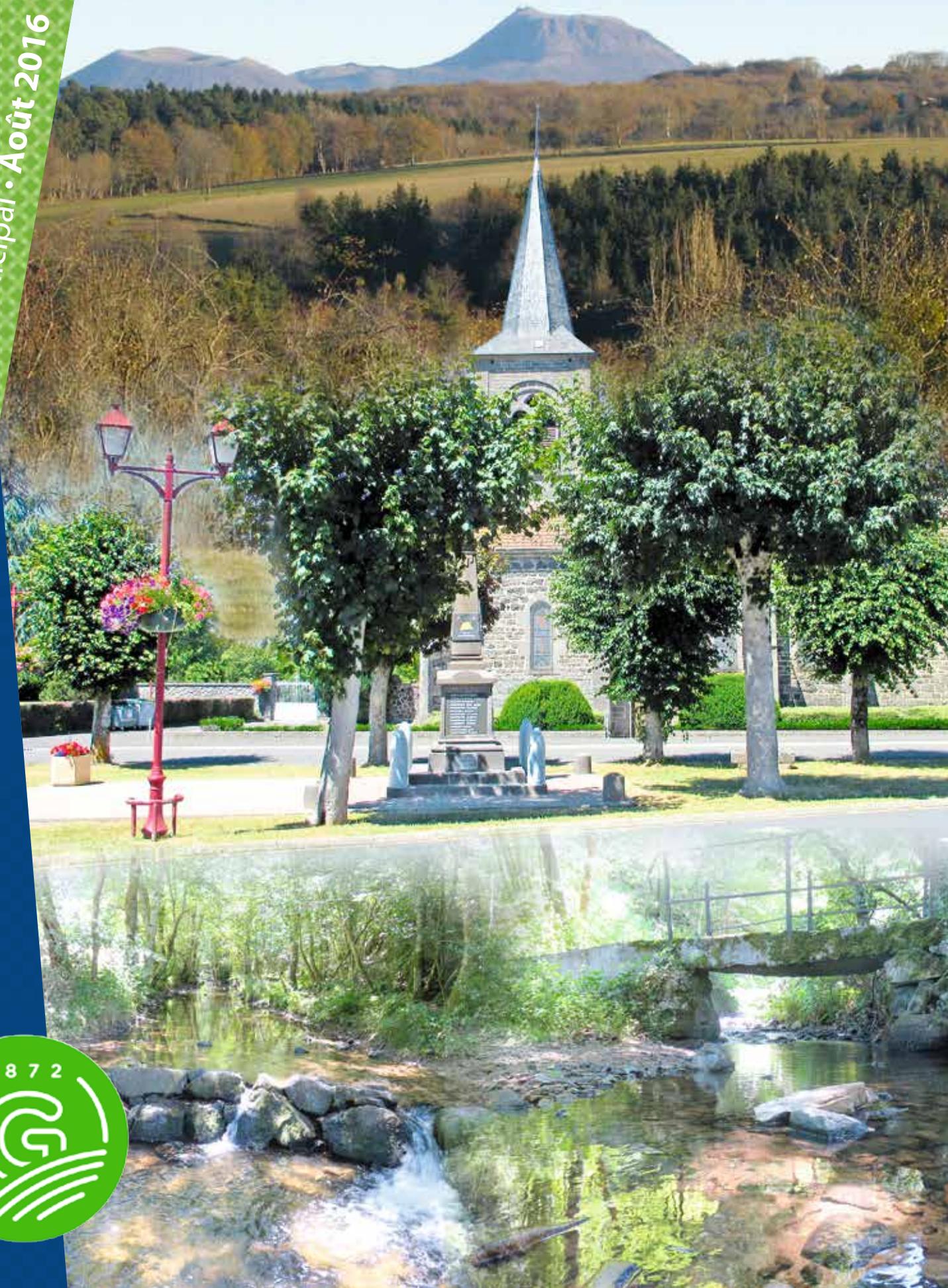


LA

GOUTELLE

Bulletin municipal • Août 2016



Entreprise CHOMETTE

Menuiserie – Charpente
Couverture – Zinguerie

Pompes Funébres

Organisation complète des funérailles
dans le respect et la dignité des familles



Chambre funéraire

Le Mallet – Rond-Point A89 – 63230 Bromont-Lamothe

La Quarte – 63230 LA GOUTELLE
Tél. 06 85 21 21 86 • 04 73 87 70 34
04 73 73 08 52 (7j/7 – 24h/24)
Email : chomette.jp@wanadoo.fr

Habilitation Préfectorale 63-238

SARL ENTREPRISE BOUCHERET TERRASSEMENT MAÇONNERIE



BOUCHERET Pascal
Ballot

63230 La Goutelle

Tél. 04 73 87 72 08

Port. 06 09 36 15 49

boucheret.pascal@wanadoo.fr

M^{me} Dominique TIXIER

Vins – Brasserie

63230 La Goutelle

Tél. 04 73 87 73 09 • Port. 06 86 14 99 86



Laurent
MEUNIER



ARTISAN
CARRELEUR

Route du Montot – 63230 LA GOUTELLE
04 73 87 75 10 • 06 16 24 47 73
lauren.meunier@wanadoo.fr

Mathieu Ladevez Boucherie Charcuterie Volailles
20, av. du Marronnier
63380 PONTAUMUR

☎ 04 73 79 90 18 • mathieu.ladevez@sfr.fr



Base de loisirs de Confolant

Confolant

63380 Miremont

Tél : 04 73 84 82 24

810 853 432 00013 RCS Clermont Ferrand

Entreprise PERRIER

Maçonnerie • Béton armé

Vente et livraison de sable, graviers, pouzzolane...

Location grue (avec chauffeur) et benne pour gravats



Le Cheix • 63740 CISTERNES-LA-FORÊT • 04 73 87 70 47 • 06 81 29 43 94



La Calèche à Micho
Balades, Mariages...

Michel LEPEYTRE

Le Montôt – 63230 La Goutelle
04 73 87 70 26 • 06 21 15 91 52

Jean Claude
Lonchambon
Plâtrerie
Peinture

63230 La Goutelle – 06 85 23 03 46 – 04 73 87 79 17



Une Parenthèse chez Soi

Marie, votre Esthéticienne

vous propose

tous les services d'un institut à domicile

☎ 06 19 06 41 13



Chères Goutelloises, chers Goutellois,

L'équipe municipale doit assumer les charges engagées précédemment notamment avec le remboursement d'un prêt de 200000 euros (dont 120000 euros en une fois dès cette année) contracté en tout début 2014 pour la construction de la nouvelle école. De plus, le chantier de la traverse de Route Départementale 217, effectué en 2013, a été réglé à cette époque sans avoir recours à l'emprunt en puisant dans les réserves financières de la commune. En conséquence, le fonds de roulement a été considérablement affaibli (de l'ordre des 4/5^e entre 2012 et fin 2013). Il faut également ajouter à cela les importantes baisses des dotations de fonctionnement allouées par l'État.

Inutile d'utiliser la langue de bois, la situation financière de notre commune doit être qualifiée de « particulièrement difficile » ! Nous sommes toutefois parvenus à la stabiliser, ce qui constitue une première étape. Pour autant, cette situation n'est pas satisfaisante. Cela limite considérablement les possibilités d'investissements pourtant nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie et des services rendus à nos habitants. Nous devons donc prendre des mesures rapides et efficaces pour générer plus d'économies de fonctionnement.

La première mesure concrète sera le retour progressif à la coupure nocturne de l'éclairage public la nuit qui devrait entraîner une nécessaire économie de 8000 euros par an environ. Son déploiement débutera à compter du 01/09/2016 et se poursuivra régulièrement au fur et à mesure de la rénovation des équipements d'éclairage public. Une autre mesure importante est le report du projet de nouvelle mairie et d'aménagement de deux logements à l'ancien presbytère. Cette décision est également la conséquence du refus de l'État de nous accorder une subvention importante (30 % du montant des travaux). Nous envisageons également le report d'un programme de voirie pourtant nécessaire.

Malgré ces difficultés, la cuisine de l'école vient d'être modernisée et mise aux normes en matière d'hygiène et de sécurité. Depuis le début de l'année, des analyses bactériologiques sont également réalisées périodiquement afin de sécuriser l'alimentation servie à nos enfants. La construction de « cavurnes » avec un jardin du souvenir et d'un caveau temporaire communal a été lancée au cimetière. Celle-ci sera achevée avant l'hiver. Autre chantier engagé, le lancement du Plan Local d'Urbanisme qui viendra, à terme, remplacer notre vieux Plan d'Occupation des Sols que la loi rendra caduc le 28/03/2017. À compter de cette date-là, les zones constructibles, telles qu'elles existent aujourd'hui dans le POS (environ 50 hectares), disparaîtront. Le PLU en redéfinira d'autres mais en quantité nettement limitée, puisque les services de l'État ont estimé qu'il n'en subsisterait qu'entre 5 et 8 hectares. Malgré notre volonté d'en préserver beaucoup plus, la loi Alur et les règles du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Combrailles devront s'appliquer à La Goutelle.

Notre périmètre intercommunal va évoluer à compter du 1^{er} janvier 2017. Notre communauté de commune sera fusionnée avec Haute-Combraille (Pontaumur) et Sioulet Chavanon (Bourg-Lastic). Le Conseil municipal s'est prononcé contre cette fusion car nous souhaitions que les communes de Saint-Ours-Les-Roches et de Pulvérières soient également rattachées à ce nouveau périmètre. Malheureusement, Madame la Préfète en a décidé autrement en faisant fi de l'existence des liens que nous avons avec ces deux communes et particulièrement le partage du bassin de vie de Pontgibaud (confirmé par les études de l'INSEE). Étonnamment, la notion de solidarité territoriale pourtant inscrite dans la « loi NOTRe » a été oubliée par les services de l'état. Les plus pauvres resteront donc ensemble d'un côté et les plus riches de l'autre !!

À nous donc de continuer à bâtir notre avenir territorial aux côtés de nos voisins et amis en utilisant, de manière pragmatique et maîtrisée, nos modestes moyens financiers.

Enfin, je ne peux pas terminer ces quelques mots sans évoquer les émouvants moments de recueillement des goutelloises et des goutellois quelques jours après les massacres perpétrés à Paris en novembre 2015 puis 3 jours après le carnage du 14 juillet dernier à Nice. Espérons que nous n'aurons plus jamais besoin de se rassembler dans ces conditions.

Bonne lecture et excellente fin d'été à toutes et à tous.

Bien cordialement.

Frédéric SABY

Sommaire

L'édito du Maire	3
Infos Pratiques	4
Finances locales.....	5 et 6
Réalisations 2015 et 1er semestre 2016.....	7 et 8
Prévisions	8
PLU	9-10
École	11
Sapeurs-Pompiers	11
Les Associations.....	13 à 18
APE	
Comité des Fêtes	
Conscrits	
La Goutelle Demain	
Loisirs et Amitié	
Pétanque Goutelloise	
Restons en forme à La Goutelle	
Société de Chasse	
US Ambur-Miremont-La Goutelle	
Val de Sioule Foot	
Yoga pour Tous	
Concours Agricole	
Donneurs de Sang	
État civil 2015.....	19
Informations	19

Internet

Retrouvez-nous
sur notre site internet :

www.lagoutelle.fr

Mais aussi sur facebook 

www.facebook.com/lagoutelle

Remerciements : La municipalité remercie chaleureusement M. Damien CHOMETTE, M^{me} Yvette et M. Alain GUILLOT, M. Alexandre MORGE ainsi que les Sapeurs-Pompiers de Saint-Jacques / La Goutelle pour leur concours apporté au bon fonctionnement de la commune.

Infos Pratiques

Mairie

Le Bourg – Place de la mairie
63230 LA GOUTELLE
Tél. 04 73 87 70 86

Mail : contact@lagoutelle.fr

Site internet : www.lagoutelle.fr

Facebook : www.facebook.com/lagoutelle

> Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. **Fermé le mercredi toute la journée**

La permanence des élus se tient le lundi matin. Il est toutefois conseillé de prendre rendez-vous en mairie. Le cas échéant, il est également possible d'obtenir un rendez-vous le soir ou le week-end.

École communale

Le Bourg
Route de Cisternes-la-Fôret
63230 LA GOUTELLE
Tél. 04 73 87 72 72

Personnel municipal

- **Secrétariat Mairie :**
Josette CHANTERANNE
Laurie CHEFDEVILLE
- **École :**
Michelle CHASSAGNETTE
Fatima FOURNIER
Carole PERRIER
Murielle TRUCHET
- **Agence Postale :**
Chrystelle MEUNIER
- **Voirie – Espaces verts – Entretien :**
Georges CHAUVY
Benjamin COMBEAU
Philippe TINET
- **Ramassage scolaire :**
Marie-Pierre DAUBARD (retraite depuis le 4 juin)

CIAS

(CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Aide à la personne

Rue du Frère Genestier
63230 PONTGIBAUD
Tél. 04 73 88 75 58
Fax 04 73 88 91 30
Mail cias@ccpsv.fr

Agence postale communale

Le Bourg – RD 941 face station-service
63230 LA GOUTELLE
Tél. 04 73 61 44 38

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 ; Le samedi de 9h à 12h.

Transport Transdôme

du Conseil Départemental (**Ligne 53**)

Horaire à consulter sur le site du Conseil Départemental à l'adresse

www.puydedome.com/data/info/219312-Ligne_53.pdf
ou au 04 73 88 70 52.

Bibliothèque

Salle communale (ancien presbytère) et prochainement à côté de l'Agence postale communale.

> Horaires d'ouverture : tous les mercredis (sauf vacances d'été)
de 18h à 19h avec l'heure d'été
de 16h à 17h avec l'heure d'hiver

Le service est assuré bénévolement par Mesdames Christiane THOMAS et Véronique MEUNIER.



RESTAURANT DES AMIS

OUVERT 7/7 LE MIDI

63230 LA GOUTELLE

04 73 87 70 12



Savons traditionnels • Éditeur de Parfums
Bougies artisanales (fabriquées à Charroux)
Coutellerie (Véritables couteaux de Thiers, Laguiole, Opinel)

13, place de la République – 63230 PONTGIBAUD
04 73 60 08 12 • thalie-aglae@orange.fr

 **ETS MORGE Alexandre**
HORTICULTEUR - PRODUCTEUR

la qualité, notre métier

Graines - Géraniums - Plantes à massifs
Chrysanthèmes - Plants de légumes - Arbres fruitiers
Rosiers - Vivaces - Pépinières

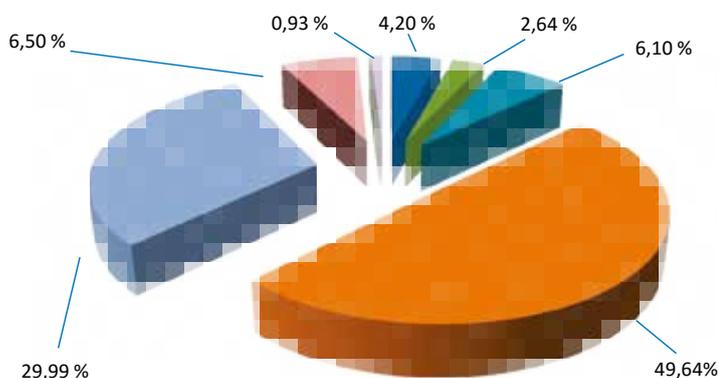
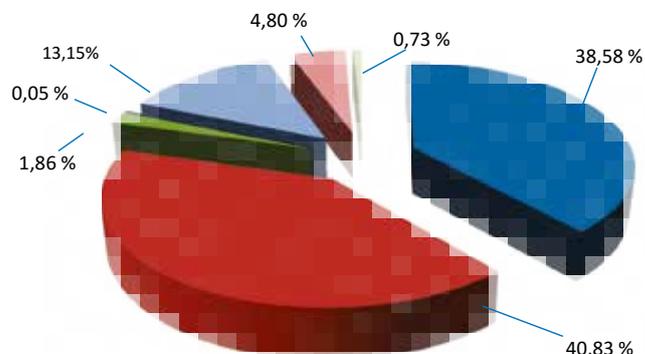
Ouvert du mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h - Dimanche 9h/12h
La Fayolle - 63230 LA GOUTELLE • 04 73 87 79 98
alexandre.morge@orange.fr

Finances Communales

QUELQUES CHIFFRES (en milliers d'euros)

Budget primitif 2016 : Commune FONCTIONNEMENT

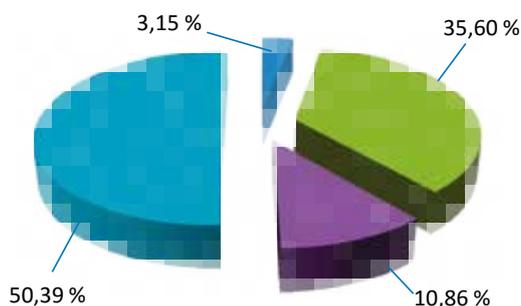
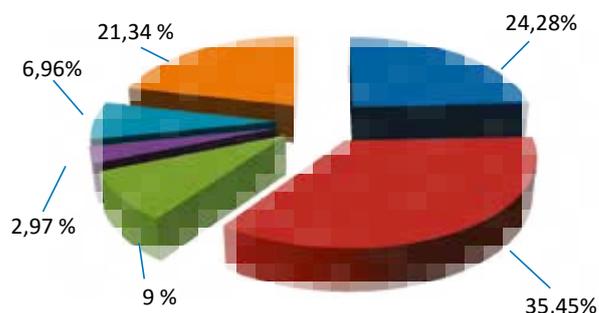
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT >		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Charges à caractère général	151 710,76 €	207 700,00 €
Charges de personnel	209 420,34 €	219 801,00 €
Atténuation de produits	7 494,00 €	10 000,00 €
Dépenses imprévues	-	300,00 €
Dotations amortissement	3 702,00 €	-
Autres charges de gestion courante	81 608,83 €	70 793,00 €
Intérêts emprunts	25 743,50 €	25 850,00 €
Charges exceptionnelles	152,37 €	3 900,00 €
TOTAL	479 831,80 €	538 344,00 €



< RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Excédent reporté	0,00 €	22 653,00 €
Remboursement charge de personnel	13 887,40 €	14 200,00 €
Produits des services du domaine	35 110,97 €	32 833,00 €
Impôts et taxes	269 968,98 €	267 209,00 €
Dotations subventions	167 900,36 €	161 439,00 €
Revenus immeubles	33 131,92 €	35 000,00 €
Produits financiers	4,82 €	10,00 €
Produits exceptionnels	4 821,86 €	5 000,00 €
TOTAL	524 826,31 €	538 344,00 €

Budget primitif 2016 : Commune INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT >		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Opérations financières	0,00 €	130 831,00 €
Emprunts	83 236,56 €	191 005,00 €
Immobilis incorporelles	19 613,65 €	48 500,00 €
Subventions équipement	16 349,97 €	16 000,00 €
Immobilis corporelles	30 061,77 €	37 500,00 €
Immobilis en cours	116 363,57 €	115 000,00 €
TOTAL	265 625,52 €	538 836,00 €

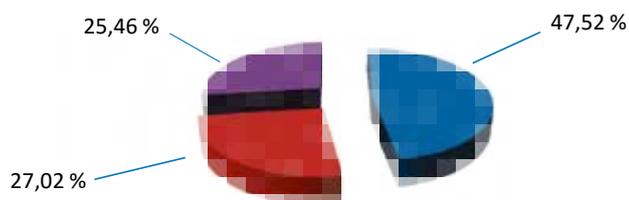
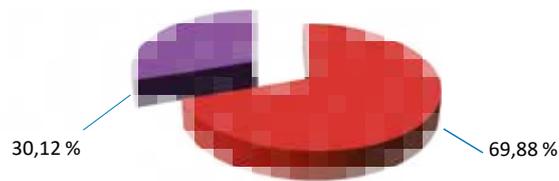


RECETTES D'INVESTISSEMENT >		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Produits de cessions	0,00 €	17 000,00 €
Transfert entre sections	3 702,00 €	-
Dotations	47 106,92 €	191 831,00 €
Subventions investissement	960,64 €	58 500,00 €
Emprunts dettes	30 061,77 €	271 505,00 €
TOTAL	250 544,56 €	538 836,00 €

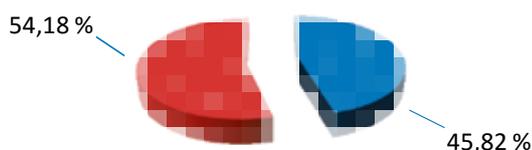
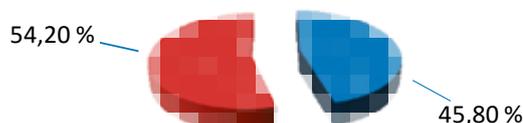
Finances Communales (Suite)

Budget Primitif 2016 : ASSAINISSEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT >		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Entretien-réparations honoraires	9 807,52 €	24 567,00 €
Dotation aux amortissements	-	10 587,00 €
TOTAL	9 807,52 €	35 154,00 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT >		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Subventions équipement	8 950,00 €	8 950,00 €
Matériel exploitation	-	10 591,00 €
TOTAL	8 950,00 €	19 541,00 €

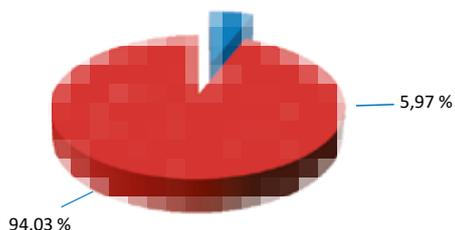
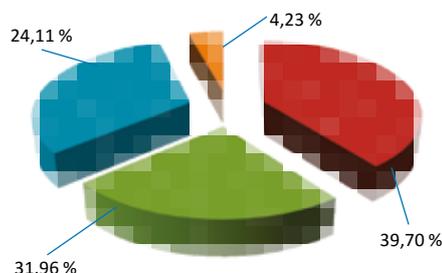


< RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Résultat d'exploitation reporté	-	16 704,00 €
Subventions Assainissement	8 950,00 €	8 950,00 €
Redevance Assainissement	9 303,26 €	9 500,00 €
Subvention d'exploitation	7 196,77 €	-
TOTAL	25 449,26 €	35 154,00 €

< RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Excédent reporté	-	8 954,00 €
Redevance Assainissement	-	10 587,00 €
TOTAL	0,00 €	19 541,00 €

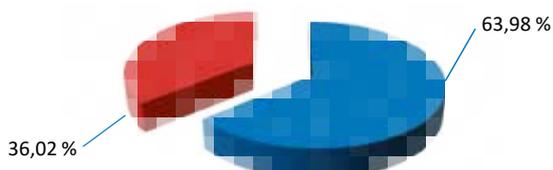
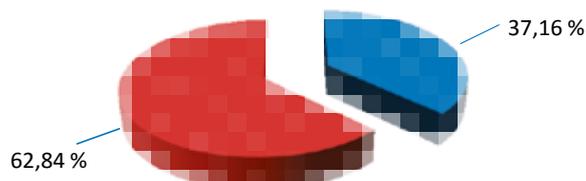
Budget Primitif 2016 : TRANSPORT SCOLAIRE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT >		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Charges à caractère général	4 799,95 €	7 770,00 €
Charges de personnel	12 689,99 €	4 720,00 €
Opérations transfert entre sections	6 339,00 €	6 256,00 €
Charges financières	1 080,98 €	827,00 €
TOTAL	24 909,92 €	19 573,00 €



< RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Résultat d'exploitation reporté	-	1 168,00 €
Subvention exploitation	16 888,50 €	18 405,00 €
TOTAL	16 888,50 €	19 573,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT >		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Emprunts	6 199,57 €	6 454,00 €
Immobilisations corporelles	1 560,00 €	10 915,00 €
TOTAL	7 759,57 €	17 369,00 €



< RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRES	Réalisé 2015	Budget 2016
Excédent reporté	-	11 113,00 €
Amortissement	6 339,00 €	6 256,00 €
TOTAL	0,00 €	17 369,00 €

Réalisations

2^e semestre 2015 et 1^{er} semestre 2016

École

- > Réaménagement de la cantine scolaire :
 - Acquisition d'une armoire positive négative
 - Remplacement de la hotte, de l'évier et du plan de travail
- > Réfection des portails de la cour (peinture)
- > Acquisition et installation d'un lave-linge



Bâtiment de la Mairie

- > Réfection de la salle de la mairie :
 - Abaissement du plafond, et installation d'un plafond coupe-feu
 - Entoilage et peinture des murs
 - Remplacement des radiateurs
 - Reprise de l'éclairage et de l'électricité
 - > Peinture de toutes les persiennes (mairie+logements)
 - > Isolation des combles et remplacement des planchers (grenier+archives)
- } Réalisé par les agents municipaux

Voirie

- > **Villevieille** : drain routier + géotextile, curage fossé 200 ml



- > **Charrier** : rechargement chemin, mise en place d'un revers d'eau, curage fossé
- > **Colombier accès forêt** : décaissement, géotextile, empierrement, curage fossé et mise en place tuyau annelé
- > **Chemin le Colombier / La Goutelle** : empierrement sur 180 ml

- > **Vanauze** : curage fossé, création fossé près de l'étang + pose tuyau annelé, remise en état chemin des cubes
- > **Descente du Montôt** : curage fossé, drain routier, géotextile+pouzzolanes



- > **La Quarte** : curage de la mare et pose tuyau annelé pour évacuation trop plein mare
- > **Les Monts** : remise en état chemin Les Monts/Ossebet + tuyau annelé chemin rural n°23
- > **Les Piquets** : remise en état partielle toiture lavoir + réparation réseau eau du village
- > **Le bourg** : aménagement voie communale La Ganne (bicouche) 200 ml

- > **Lotissement Chanteclair** : enrobé sur les trottoirs



- > **Moutarde** : réfection voie communale



- > **Charrier/La Rodde** : réfection voie communale entre les 2 villages



- > **Moulin de Quarte** : création de 15 traverses d'écoulement d'eau

Réalisations (Suite)

2^e semestre 2015 et 1^{er} semestre 2016

Éclairage public

- > Les 4 éclairages prévus ont été mis en place (subvention 50 % du SIEG)

Archivage

- > L'archivage des documents par le centre de gestion de la fonction publique est terminé



Divers travaux et achats

- > Réfection de la croix sur la place communale (peinture)
- > Cimetière : reprise de la cadette + mur escalier petite porte (ancien cimetière), réfection des portails
- > Aménagement d'un local chasse dans les sanitaires de l'ancien camping (avec la participation des chasseurs et des bénévoles)
- > Poteaux incendie : un déplacement + une mise en place (chemin La Ganne dans le bourg)
- > Rénovation complète de la benne du camion communal réalisée par nos agents municipaux
- > Réhabilitation de la carrière communale et mise en conformité avec la réglementation environnementale sur les carrières
- > Équipement des locations communales de détecteur de fumée



Visite des villages

- > Le Biot. Les visites se poursuivront tout au long du mandat

Prévisions 2016/2017

Voirie (sous réserve des possibilités financières)

- ⇒ Bicouche : 1652 ml
 - La Rodde
 - La Goutelle Direction Charrier
 - La Goutelle bourg
 - Fontête
 - Route Montôt/Charrier
 - La Quarte
 - Sortie Ossebet Direction La Brousse
 - Les Piquets
- ⇒ Enrobé : 105 ml
 - Rue coté Mairie
- ⇒ Remise en état chemins ruraux
 - La Quarte/Vanauze (les Geneaux)
 - Village Vanauze
 - Le Bost Pouget (palais)
 - Charrier (les pachers)
 - Le Biot (combler le fossé sur 135 ml)
 - Les Monts (combler le fossé sur 40 ml)
 - Le Montôt (aménagement d'un chemin et curage de fossés)
- ⇒ Travaux divers
 - Caserne : accès porte droite : décaissement, consolidation, bitume
 - La Rodde : décaissement, consolidation, bitume suite affaissement chaussée

Éclairage public

- ⇒ Demande SIEG pour 3 nouveaux lampadaires et 2 lanternes sur poteaux ERDF

Salle des fêtes

- ⇒ Extension de la toiture afin de combattre l'infiltration d'eau sur les toits terrasses

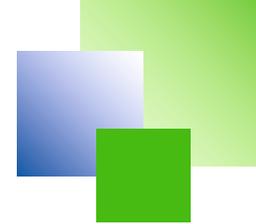
Cimetière

- ⇒ Mise en place d'un caveau communal
- ⇒ Construction de 5 cavurnes (caveaux de petite taille destinés à recevoir une ou plusieurs urnes funéraires)
- ⇒ Création d'un jardin du souvenir destiné à recevoir des cendres funéraires

PLU

- ⇒ Début de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le PLU en questions



Le 1^{er} juin 2015, à quasi-unanimité (14 voix sur 15), le conseil municipal de La Goutelle a décidé de lancer un projet de Plan Local d'Urbanisme. Beaucoup d'habitants de notre commune souhaitent avoir des précisions sur cette importante réforme de l'urbanisme communal. Nous allons tenter de vous apporter un certain nombre de précisions sur le sujet.

Le PLU, c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme communal. Celui-ci va définir les nouvelles règles d'urbanisation en indiquant les zones déjà urbanisées, les zones réservées pour les constructions futures et les formes qu'elles devront prendre, les zones agricoles, les zones destinées à de l'activité artisanale, industrielle etc...

Que devient le Plan d'Occupation des Sols ?

Le POS de La Goutelle date de 1986 (avec quelques modifications depuis). Les lois n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) et n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement prévoient notamment la suppression de tous les POS encore existants à compter du 28/03/2017. Celui de La Goutelle ne fera pas exception. Toutes les zones définies dans l'actuel POS disparaîtront avec lui.

Comment va se passer la mise en place du PLU ?

Dans un premier temps, il faut choisir un cabinet d'urbanisme. Pour cela, la commune doit consulter ce type d'entreprises dans le cadre des marchés publics : c'est la phase actuelle.

Une fois ce choix effectué, le cabinet retenu devra établir un diagnostic puis rédiger le projet du futur document d'urbanisme conformément aux lois citées plus haut mais également du Schéma de Cohérence Territoriale des Combrailles (SCOT).

Différents organismes publics (DDT, DDA, SMAD des Combrailles, SAFER, Département, Région, CAUE etc...) seront associés lors de toutes les phases qui sont au nombre de quatre : le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le projet de PLU et l'approbation du document.

Au moins une réunion publique d'information sera organisée pour les propriétaires pendant la seconde phase.

De plus, une enquête publique se déroulera durant la 3^e phase.

Enfin, le conseil municipal devra approuver le document qui sera ensuite soumis au contrôle de la légalité des services de l'État.

Combien ça coûte ?

Le montant précis sera connu dès que le cabinet d'étude aura été choisi mais on peut estimer le montant entre 35 000 € et 40 000 €. Le projet est subventionnable à hauteur de 17 000 €

Combien de temps va durer le travail du cabinet d'étude ?

Il faut compter environ 20 mois à partir de la date à laquelle il aura été retenu.

Quand le PLU va-t-il entrer en vigueur ?

On peut estimer que le PLU sera effectif à partir du second semestre 2018.

D'ici là, est-ce que l'on pourra déposer un permis de construire à La Goutelle ?

Oui, bien entendu.

Jusqu'au 27/03/2017, le POS sera toujours en vigueur donc l'étude des demandes se déroulera de la même manière qu'aujourd'hui.

À compter du 28/03/2017, on pourra toujours déposer un permis de construire en mairie mais les dossiers seront plus lourds, plus complexes. Les demandes seront donc traitées moins rapidement et les oppositions des services de l'Etat risquent d'être plus nombreuses.

Lorsque le PLU deviendra effectif, les demandes seront à nouveau facilitées.

À l'issue de la mise en place du PLU, mon terrain actuellement classé comme constructible va-t-il le rester ?

Rien n'est certain. Le cadre fixé par le législateur et le SCOT des Combrailles peut être résumé ainsi : densification des centres bourgs et protection de l'environnement.

Cela signifie que les parcelles constructibles du POS actuel situées en périphéries du bourg et des villages sont clairement menacées.

Les estimations qui nous ont été données par les services de l'État (DDT) sont inquiétantes : sur les 50 hectares restant constructibles actuellement, il n'en restera qu'entre 5 et 8 hectares maximum à la mise en place du PLU.

Les communes rurales de notre territoire qui ont déjà modifié leur document d'urbanisme se sont également vues imposer une importante diminution des surfaces constructibles.

>>>

en questions

Le risque n'est-il pas de ne plus voir arriver de nouveaux habitants dans les villages ?

Effectivement, c'est une inquiétude que partagent tous les élus communaux goutellois sans exception.

Le législateur a notamment estimé que les dépenses en extensions de réseaux publics (eau, électricité, assainissement, voirie etc...) nécessaires à ces nouvelles constructions représentaient un coût trop important pour les collectivités. Ces constructions consomment également trop de terres agricoles et peuvent générer des problèmes environnementaux (ruissellement, destruction de la faune et de la flore etc...). Malheureusement, ces lois ont été élaborées par des élus issus majoritairement d'un environnement urbain. Comme souvent, les élus ruraux, qui généralement connaissent très bien leur territoire et leur population n'ont pas été écoutés. Une partie de leurs prérogatives en matière d'urbanisme leurs ont été retirées avec ces lois.

Quels conseils pourriez-vous nous donner ?

Si, par exemple, vous avez des enfants, petits-enfants ou de la famille, qui souhaitent construire à La Goutelle et en particulier dans les villages, ne tardez pas à leur permettre d'avancer dans leurs projets. Renseignez-vous auprès d'un notaire. Après le 27/03/2017, il sera peut-être trop tard.

Autre exemple, si vous souhaitez mettre en vente votre terrain constructible situé en périphérie du bourg ou d'un village, hâtez-vous car son classement pourrait changer dès fin mars 2017, divisant ainsi par dix sa valeur d'aujourd'hui.

Si la mise en place du PLU génère autant de contraintes, pourquoi l'avoir validé ?

De toute manière, nous ne pouvions pas nous soustraire à la loi. Nous devons donc l'appliquer. C'est-à-dire qu'avec ou sans l'adoption du PLU, la diminution des surfaces constructibles était inévitable.

Il fallait donc que les élus fassent un choix entre ne rien faire du tout et laisser les services de l'État décider quasiment de tout, soit adopter une carte communale ou un PLU avec

dans les 2 cas une marge de manœuvre plus importante pour la commune.

Si la carte communale est un peu moins onéreuse, elle est également moins précise et moins avantageuse que le PLU.

En effet, l'engagement du processus de mise en place du PLU a déjà permis de proroger le POS jusqu'au 27/03/2017, ce qui donne un peu de répit aux propriétaires. Sans cela, le POS aurait été caduc depuis le 1er janvier dernier.

Un PLU va également nous permettre de travailler avec les agriculteurs pour la préservation des zones agricoles, faciliter les transmissions d'exploitations etc..

Enfin, seul un PLU pouvait nous permettre d'envisager la création d'une zone d'activité à La Fayolle.

Comment allons-nous être informés de l'avancée des travaux sur le PLU ?

La volonté de la municipalité est de mener à bien ce projet avec un maximum de transparence.

Les propriétaires, les habitants, peuvent déjà assister aux conseils municipaux.

Tous les moyens de communication seront utilisés : les journaux traditionnels (La Montagne, le Semeur Hebdo), le site internet communal, le Facebook de la commune. Une lettre d'information pourra également être réalisée si besoin.

Au moins une réunion publique relative au PLU sera organisée conjointement avec le bureau d'étude.

Enfin, il y aura l'enquête publique ouverte à tout le monde.

Comment consulter les documents actuels d'urbanisme ?

C'est très facile, il suffit de venir en mairie pendant les horaires d'ouverture. Si votre activité professionnelle ne vous le permet pas, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie, une solution vous sera proposée.

Les documents sont également consultables sur le site internet de la Préfecture du Puy-de-Dôme à l'adresse ci-dessous. www.puy-de-dome.gouv.fr/consultez-les-pieces-ecrites-du-document-d-r771.html



ROL Nicolas – Agents mandataire
AXA Épargne et protection

63230 LA GOUTELLE
Tél. 06 81 64 20 28 • rolngm@gmail.com
Réinventons / notre métier N° Orias : 15005104

Bois de chauffage – Charpente – Palettes – Débardage



Scierie MARCHÉIX FILS

Tél. 04 73 87 70 01 • Fax 04 73 87 74 79
scieriemarcheixfils@orange.fr • www.scierie-marcheix.com
Pascal 06 11 09 79 64 Jean-Paul 06 24 33 55 56

DÉPANNAGE et VENTE
en **ÉLECTROMÉNAGER**

• **Rémy GARDON**

Chauffage au bois (poêle...) – Électricité – Travaux Multi-services

BANLAUD – 63230 St-Jacques-d'Ambur • 04 73 87 72 79 – 06 82 89 00 39

DU RANQUET et ASSOCIÉS

Électricité – Électroménager
Vente et dépannage
Cadeaux

COMPÉTENCE
LE RESEAU DES SPECIALISTES
IMAGE SON MULTIMEDIA MENAGER

63380 PONTAUMUR
4, place de la Halle
04 73 79 73 38

63230 PONTGIBAUD
Rue de l'Hôtel de Ville
04 73 61 78 45

École

RPI La Goutelle / St-Jacques-d'Ambur

Cette année, les élèves ont eu la chance de visiter les châteaux de la Loire (Chenonceau, Chambord, Le Clos Lucé...) en classe découverte. Une expérience enrichissante, sur 3 jours, où les enfants ont pu se plonger dans la période de la Renaissance, avec François 1^{er}, Catherine de Médicis et Diane de Poitiers : une leçon d'Histoire en vrai.



En fin d'année, les enfants de 3 à 9 ans sont allés visiter le château de Murol pendant que les plus grands participaient à une sortie de géocaching à Volvic. Tous étaient très contents de leur journée.



Sapeurs-Pompiers



En 2015 : 76 interventions

Sainte-Barbe 2015

Les sapeurs-pompiers du centre d'intervention de La Goutelle ont fêté la Sainte-Barbe le 19 décembre, sous le commandement du lieutenant Frédéric Dugout. Les sapeurs et les personnalités ont déposé une gerbe au monument aux morts.

Cette cérémonie a été suivie par une remise de diplômes, médailles et nominations, à la salle des fêtes en présence de Frédéric Saby, maire de La Goutelle, Gérard Tixeront, maire de Saint-Jacques-d'Ambur, du commandant Daniel Caille, des capitaines Joël Lamirand et Bernard Jannot, des lieutenants Jérôme Tuillier et Francisco Alvaro, et de l'adjudant Eric Collange.

Le lieutenant Frédéric Dugout a remercié les pompiers de Saint-Jacques qui ont pris le service de garde à la place des sapeurs de La Goutelle pendant cette Sainte-Barbe. Il a d'ailleurs annoncé le prochain regroupement des CPI de Saint-Jacques-d'Ambur et La Goutelle qui prendra effet le 4 janvier; de ce fait l'effectif opérationnel sera de 28 sapeurs-pompiers avec une extension du secteur d'intervention. Il a annoncé l'arrivée d'une nouvelle recrue, le caporal-chef

Benoît Germonprez et a félicité les sapeurs pour les 76 interventions faites en cours d'année, soulignant leur disponibilité à prendre des astreintes de jour comme de nuit.

Diplômes

Les caporaux, Romain Viallis et Anthony Perrier ont obtenu le diplôme de conducteur d'engin pompe; le sapeur Fantin Augereau l'attestation du stage modules DIV et INS et a reçu le grade de sapeur 1^{ère} classe; le sapeur Françoise Imbaud a obtenu le monitorat de secourisme.



Médailles

L'adjudant Jean-Pierre Morge a été promu au grade de lieutenant honoraire après vingt et un ans de service, et a reçu la médaille de l'UDSP du Puy-de-Dôme, ainsi que le casque d'apparat. Le sergent Fernand De Castro a reçu la médaille d'argent pour vingt ans de service. Le lieutenant Pascal Marcheix a reçu la médaille d'or pour ses trente ans de service.

Le chef de Corps, Lieutenant F. DUGOUT



TAXI



Corinne MURIN

Rue du Vegou
63230 Bromont-Lamothe

Tél. 04 73 87 79 02
Port. 06 87 06 34 53

Transports médicaux assis
Conventionné toutes caisses



SMC FAURE

Société Monsoise de Construction

Gilles et Christian Faure
Gros œuvre – Façades

Rte de St-Gervais – 63380 PONTAUMUR
Tél. 04 73 79 96 92

BOURDUGE S.A.S.

**Plomberie
Sanitaire
Chauffage
Zinguerie**



La Johannade
63380 MONTEL-DE-GELAT

Tél./Fax 04 73 79 95 12

claud.bourduge@orange.fr

APS Auvergne • Pièces • Services

- ✓ Matériel agricole neuf et occasion
- ✓ Pièces détachées toutes marques
- ✓ Clôtures électriques 
- ✓ Lubrifiants 

NOUVEAU!

LOCATION tracteurs 160cv -200 cv
Contrat sur renseignements



Réservez vos location dès maintenant !

<http://agricole-pieces-services.com/>
a.p.s63@hotmail.fr • Port. 06 41 88 43 41
Fougères – 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES

faure



électricité générale
chauffage - ventilation

63230 Pontgibaud

06 08 22 21 80

faure.francois4@wanadoo.fr

www.monte-escalier-maia.com



handicare

SARL **MAÏA**

> Siège monte-escalier > Plateforme élévatrice
> Ascenseur privatif > Monte-charges

ZI Les Hautes – Rte de Ravel 21, Bd Brune
63190 LEZDOUX 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
04 73 93 07 32 06 59 47 11 59

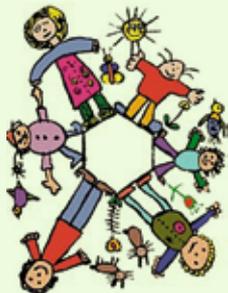
25 % crédit d'impôt sur le prix des équipements et frais de main d'œuvre

Les Associations

Association des Parents d'Élèves

Le bureau de l'Association des Parents d'Élèves du RPI La Goutelle/Saint-Jacques-d'Ambur est composé de :

la **Présidente**, M^{me} Clarisse Guillot,
la **Vice-Présidente**, M^{me} Eva Tailhardat,
la **trésorière**, M^{me} Corinne Célérier,
la **trésorière adjointe**, M^{me} Céline Besserve,
la **secrétaire**, M^{me} Anne-Sophie Ganne
et la **secrétaire adjointe**, M^{me} Marie Vazeille.



L'objectif de l'APE est de récolter des fonds pour financer des activités ou des projets pédagogiques. Cette année, grâce au loto, au spectacle de Noël ou au repas, l'APE a permis aux enfants d'aller au cinéma, de recevoir un cadeau de Noël. Nous avons également participé financièrement à la classe découverte « châteaux de la Loire ». Nous finançons aussi régulièrement des livres, ou autre matériel nécessaire dans les classes.

La garderie s'est vue attribué une dotation de l'APE pour l'achat de nouveaux jeux pour les enfants.

Les enfants auront également la joie d'ouvrir le défilé de chars lors de la fête patronale.

Nous rappelons que tous les parents sont les bienvenus aux réunions de l'APE et que nous ne sommes jamais de trop pour l'organisation des différentes manifestations !

La Présidente



Comité des fêtes



Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la fête patronale « édition 2015 » par leur investissement dans la réalisation des chars et du défilé, qui fut à nouveau un énorme succès, ainsi que par leur présence si nombreuse pour la 2^e année consécutive.

Nous remercions également les nombreux exposants présents dès l'aube sur la place communale dans le cadre du traditionnel vide grenier

Les concerts et les bals nous ont aussi permis de nous réunir, toujours sous le signe de la convivialité.

L'année 2016 est une grande année pour le comité puisque il fêtera ses 50 ans. Un nouveau défilé de chars (un peu particulier pour l'occasion) est en cours d'élaboration et de nombreuses animations viendront étoffer ce projet.

Nous vous rappelons que le comité recherche toujours des bénévoles prêts à s'investir pour enrichir l'effectif.

Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées, de près ou de loin, dans nos manifestations, ce qui permet de passer de très bons moments ensemble, et de pouvoir espérer souffler encore de nombreuses bougies.

Les activités de 2016 seront toujours à la hauteur de nos moyens :

- **Marche des Hirondelles le 19 juin**
- **Fête Patronale les 5, 6, 7 aout**
- **Bal de Noël le 25 décembre**

Le bureau reste inchangé cette année :

Florian Moutarde (**Président**),
Romain Viallis (**Vice-président**),
Marie Meunier (**Trésorière**),
Anaïs Besserve (**Trésorière adjointe**),
Mallaury Leyrit (**Secrétaire**)
et Mathilde Père (**Secrétaire adjointe**)

Pour finir, l'équipe du comité des fêtes de la Goutelle vous souhaite un très bel été !

Contact : Florian Moutarde
06 63 77 15 73

Les Associations

(Suite)

Conscrits de La Goutelle - Classe 97-98

Toute l'équipe des Conscrits remercie les Goutelloises et Goutellois pour leur accueil très chaleureux et leur générosité durant la traditionnelle « tournée des brioches ». Nous serons très heureux de recommencer cet été pour la 2^e et dernière « tournée ».

Nous remercions également Raymond Morel pour l'approvisionnement quotidien de ses délicieuses brioches.

Nous souhaitons une agréable fin d'année 2016 à toutes et tous.

Sur le panneau, de gauche à droite : Justine Bachelard, Clément De Castro, Antoine Lebois. **De gauche à droite :** Mallauray Gerentes, Julie Deval, Méloé Jean-Meyzonnier, Benoît Vazeille, Kévin de Castro, Solenne Barlot, Damien Moutarde, Dimitri Bulidon. **Absents :** Aubin Truchet, Aymeric Landriot, Lucas Meunier, Mathiew Lejolie, Pierre Labonne, Sophie Walsh.



De gauche à droite : Julie Deval, Aubin Truchet, Sophie Walsh, Justine Bachelard, Aymeric Landriot, Lucas Meunier, Benoît Vazeille, Damien Moutarde, Clément De Castro, Solenne Barlot, Léa Demolliere, Antoine Lebois, Pierre Labonne, Kevin De Castro. **Absent :** Dimitri Bulidon, Mallauray Gerentes, Mathiew Lejolie, Méloé Jean-Meyzonnier.

La Goutelle Demain

Ce sont 34 artistes, toutes disciplines confondues, qui ont participé à ce 20^{ème} salon d'été « Entre Dômes et Combrailles ». Peintres, sculpteurs, potiers, émailleurs, maîtres verriers... ayant répondu à l'invitation du bureau de « La Goutelle-demain ».

Ils ont été accueillis par M. Frédéric Saby, maire, accompagné pour la circonstance de quelques conseillers goutellois, ainsi que par M. Anthony Leroy, vice-Président de la Communauté de communes.

De l'avis général, les artistes avaient mis « la barre très haut », donnant à admirer le meilleur de leur production.

Ce salon, qui s'est tenu sur une dizaine de jours, a fait l'unanimité des nombreux visiteurs, locaux ou vacanciers qui ont salué la bonne tenue et l'organisation de cette belle manifestation annuelle.

Le 21^e salon est en préparation, de nombreux artistes ont déjà répondu à notre invitation. Il se tiendra cette année, du 13 au 21 août inclus, à la salle des fêtes et sera ouvert tous les jours de 15h à 18h30. Le vernissage est programmé pour le vendredi 12, à partir de 18h.

Contact : Renée Collange – Tél. 04 73 87 74 94
Email : reneecollange@orange.fr

Une vue de la salle lors du vernissage



Pendant l'allocation de bienvenue : de g. à d. : A. Leroy, vice-président de la CCSV, Vetty, artiste peintre, Renée Collange, organisatrice, J. Moutarde conseillère et F. Saby, maire.



Un aperçu de quelques-unes des 150 œuvres exposées.

(Suite)

Les Associations

Association « Loisirs et Amitié » La Goutelle

La vie est courte !!! Il faut s'accrocher et savoir profiter des bons moments. Telle pourrait être notre devise !

Nous avons terminé l'année précédente par une randonnée d'une journée à la banne d'Ordanche. Le soleil était au rendez-vous et nous avons pu admirer les beaux paysages qui s'offraient à nos yeux.



Après quelques semaines de repos l'équipe dirigeante s'est remise au travail et a pu élaborer de nombreux projets afin qu'anciens et nouveaux adhérents puissent profiter pleinement de cette nouvelle année.

Le 28 septembre a eu lieu l'assemblée générale où 113 adhérents ont répondu à l'invitation et apprécié l'apéritif dînatoire qui a clôturé cette soirée.

Les réunions mensuelles (les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois) ont été maintenues. Suivant les occasions (Noël, Épiphanie, mardigras...) un goûter gourmand termine ces retrouvailles chaleureuses et conviviales.

Plusieurs activités ont été mises en place

- le 20 /09 /2015 thé dansant
- le 3/10/2015 théâtre avec la troupe des Roches
- le 8/11/2015 spectacle « Les chœurs de l'Armée Rouge » au zénith d'Auvergne
- le 23/01/2016 repas de l'association servi à la salle polyvalente et préparé par l'équipe de Gisèle Chazotte



- le 20/03/2016 thé dansant
- le 2/04/2016 repas dansant « coq au vin » ouvert à tous
- du 7 au 12 mai 2016 voyage au pays des tulipes en passant par Bruxelles et Bruges

D'autres projets sont en cours d'élaboration

Si vous avez des moments de solitude rejoignez-nous. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Pétanque goutelloise

Le bureau reste inchangé :

Président : THOMAS Pascal
Vice-président : MOUTARDE Grégory
Secrétaire : DEVAL Jean-Claude
Trésorier : POURTIER Laurent
Trésorier Adjoint : PERE Franck

Le nombre de licenciés reste stable soit environ 25 membres. Nous organisons 2 concours cette année, le concours officiel a eu lieu le 18 juin et l'autre à l'occasion de la fête patronale se déroulera le 8 août et qui sera ouvert à tous. Les gagnants de notre tombola seront connus ce jour-là.



Nous tenons à remercier les Goutelloises et Goutellois pour leur participation lors de notre repas « Tripe ».

Tout nouveau membre sera le bienvenu.

Le bureau

Le Refuge informatique
 Vente, dépannage, assistance
 Formation, installation, internet
 Conseil d'achat, site web...
06 78 83 36 42
 contact@lerefugeinformatique.fr
www.lerefugeinformatique.fr
 Les Maisons Rouges 63230 ST-OURS-LES-ROCHES

TRANSPORT MARGHEIX Pascal
 Le spécialiste du transport
 Bois en grumes et billons
 Pascal : 06 11 09 79 64 - Romain : 06 37 33 91 24
 Le Colombier - 63230 LA GOUTELLE

Vadot
 IMPRIMERIE
Entreprises : vos cartes commerciales, entête-de-lettre, facturier, autocopiants, enveloppes...
Associations : vos brochures, vos calendriers de fin d'année, vos affiches et flyers...
04 73 97 17 19
www.vadot.fr

Richard LABONNE
 Maçonnerie
 Le Montôt - 63230 La Goutelle
06 88 62 43 20

Les Associations

(Suite)

Restons en forme à la GOUTELLE



L'association a été créée à l'aube de l'automne 2015 et a débuté ses cours en octobre avec 52 adhérents.

Les cours se déroulent le vendredi, en deux parties de 18 h 30 à 19 h 30 pour une Gym plus douce à la portée de tous, et de 19 h 45 à 20 h 45 pour une séance

plus tonique qui enchantent nos participants.

Le stress et le mal de dos sont les maux de siècle, et quoi de mieux que de se retrouver en fin de semaine pour faire un peu de sport, chacun à son rythme et dans la bonne humeur, en oubliant pendant un temps nos petits tracas, pour profiter au maximum de ces séances. L'ambiance est bonne enfant et la moquerie n'est pas de mise bien au contraire. Vient

ensuite le moment de la détente, de la relaxation et de la rigolade. Nous repartons chez nous épuisés mais le corps libéré et bien décidés à revenir de nouveau la semaine prochaine.

Cet été, trois de nos adhérentes vont suivre un stage Ufolep afin d'obtenir le brevet fédéral d'animatrice qui leur permettra de dispenser les cours dès le mois de septembre.

L'association continue son périple, la reprise des cours est prévue à la mi-septembre.

Vous aussi si vous avez tendance à vous « encroûter », venez nous rejoindre.

Contacts

Martine (04 73 87 74 84)

Patricia (06 29 64 88 50)



Société de Chasse

La saison 2015/2016 s'est une nouvelle fois déroulée dans une très bonne ambiance. Nous comptons toujours 55 chasseurs et nous avons pu réaliser 21 colliers chevreuils et 15 colliers sangliers.

Le fait marquant pour cette saison est notre emménagement dans la salle de chasse, salle qui nous permet de vivre pleinement notre passion de par le fait de pouvoir se retrouver tous ensemble pour nos repas, nos réunions ou même passer un moment convivial à nous remémorer nos actions de la journée.



C'est aussi dans un souci d'hygiène et de confort pour le dépeçage de nos prises que cet endroit était essentiel. Chose que M. le Maire et les conseillers ont bien compris car ils ont mis à disposition des locaux vacants et nous ont suivis à hauteur de 80 % des dépenses pour la réfection et l'aménagement.

Aujourd'hui nous souhaitons réellement remercier toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce projet que nous avons depuis de nombreuses années, M. le Maire, ses conseillers, les employés communaux, les artisans et bien entendu toutes les personnes bénévoles qui ont réalisé les travaux.

Le Président, M. André Deval

(Suite)

Les Associations

Des nouvelles de l'US Ambur-Miremont-La Goutelle



En 2014, vous avez entendu parler d'un projet de fusion entre les clubs de l'AS Ambur-La Goutelle et de l'AS Miremont. Celle-ci a été validée en juin 2015 et le nouveau club s'appelle donc **l'US Ambur-Miremont-La Goutelle**.

Le club est composé d'une équipe féminine à 11 jouant en championnat promotion. Elles occupent une place en milieu de tableau et pratiquent un football de plus en plus intéressant. L'effectif est en hausse assez sensible par rapport à l'année dernière ce qui laisse espérer de beaux jours à cette équipe.

Une équipe senior est également engagée en 3^e division de district. Elle occupe une 8^e place au classement et espère faire une remontée au classement sur la 2^e partie de saison.

Contrairement aux féminines l'effectif est en baisse avec un manque cruel de jeunes joueurs pour pouvoir espérer mieux et assurer la relève.

Le club travaille aussi avec le club de Val de Sioule qui forme et s'occupe des jeunes pousses des différents clubs de la communauté de commune.

Les matchs ont lieu sur les terrains des trois communes alternativement de même que les manifestations.

Le programme de celles-ci pour 2016 est le suivant :

- **Truffade dansante le samedi 2 avril à Miremont**
- **Bal avec soirée bière le samedi 30 avril à la Goutelle**
- **Concours de pétanque le samedi 13 août à 14h à Saint-Jacques**

- **Concours de Pétanque le vendredi 19 août à 18h à Miremont**
- **Tournoi de football le samedi 20 août à Miremont**

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui participeront à ces manifestations. Nous remercions également les habitants des trois communes pour leur générosité pendant le passage des calendriers.

Nous remercions également les différents sponsors et les trois municipalités pour leur soutien aussi bien technique (locaux, sonorisation,...) que financier.

Nous rappelons que toutes personnes intéressées peuvent contacter la mairie pour avoir les coordonnées des dirigeants.

Le président

Val de Sioule Foot

Le groupement Val de Sioule a fait l'objet de promotion et de pratique du football en milieu rural par la formation et l'encadrement des jeunes footballeurs de 5 ans à 17 ans.

L'association regroupe 80 licenciés sur 7 communes du canton ; Bromont-Lamothe, Chapdes-Beaufort, Cisternes-La-Forêt, Montfermy, La Goutelle, Pontgibaud et Saint-Jacques-d'Ambur.

Les entraînements se font les mercredis sur le terrain de Pontgibaud ou dans le gymnase.

Pour les équipes U6-U7, U8-U9 et U10-U11 des plateaux sont organisés les samedis ainsi que pour les U15 évoluant dans le championnat du district.

Tous ces jeunes sont encadrés par des éducateurs ou responsables d'équipes.

Tout le long de l'année, des manifestations ont été réalisées pour récompenser nos jeunes : galettes des rois, remise de vestes, repas, un déplacement à Saint-Étienne pour un match contre l'équipe de Troyes et un match au Clermont Foot contre l'équipe de Brest.

De plus, le Val de Sioule a signé un contrat de partenariat avec le Clermont Foot 63.



équipe U15

De bons résultats pour nos jeunes et une montée de notre équipe U15 en U17 qui finit 1^{ère} de sa poule sur 15 équipes juste devant Beaumont.

Un grand merci à tous les éducateurs pour le travail effectué pendant l'année.

Pour tout renseignement et inscription :
Guittard Vincent, président : 06 81 01 62 05
Thomas Benjamin, éducateur sportif : 06 28 96 98 15

Yoga pour tous à La Goutelle



Le yoga relie l'homme à lui-même. Face à l'agitation, on apprend à se recentrer en écoutant et en respectant notre rythme et notre souffle dans la bienveillance sans esprit de compétition ni violence. Le yoga nous redonne une liberté de mouvement, plus d'espace, de mobilité, de liant dans les articulations. Le tout sans forcer. École de patience et de persévérance, le yoga ne vise pas de résultat, car la joie est dans le chemin.

Le yoga muscle aussi le dos et les abdominaux, nous apporte plus de stabilité et d'équilibre, ce qui est important quand

on vieillit. Il développe aussi la concentration, car il requiert attention et vigilance tout en travaillant le lâcher prise.

À La Goutelle, nous avons un cours le mercredi à 20h et pour les débutants un autre cours le jeudi à 20h également.

Nous organisons des stages thématiques pour approfondir cette pratique sur un temps long.

Pour terminer cette année, nous proposons une sortie d'une journée.

Pour tout renseignement :

Monique Bonnafoux 04 73 79 92 85 / 06 24 72 60 14

Comité d'organisation du concours de bovins charolais

En raison de l'épidémie de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO), le 14^{ème} concours agricole qui devait se tenir à Ballot, le 26 septembre 2015 a été annulé par la Direction des Services Vétérinaires du Puy de Dôme.

Nous avons réuni une équipe avec de nombreux bénévoles motivés et engagés pour la réussite de cette manifestation agricole.

Suite à la décision du bureau du comité du concours, nous nous engageons à reprogrammer cette manifestation courant septembre 2016 sur le site de Ballot.

Voici le programme :

Concours de bovins charolais « prestige 63 », concours de chevaux, exposition de matériels agricoles anciens, producteurs locaux, animations enfants, structures gonflables, balades en calèche, remise des prix, bandas, repas dansant.

Face aux aléas et aux difficultés que le monde agricole rencontre, venez nombreux participer à cette journée festive, afin de manifester votre solidarité à l'élevage et l'agriculture dans notre région des Combrailles.

Association des Donneurs de Sang Bénévoles du secteur de Pontgibaud



Mesdames, messieurs,

En 2015, de nombreux donneurs se sont à nouveau mobilisés pour la collecte de La Goutelle. L'objectif de faire aussi bien qu'en 2014 a été atteint puisque 61 donneurs se sont présentés soit un donneur de plus. Cela démontre que les citoyens de notre territoire sont toujours autant motivés pour cet acte citoyen bénévole et gratuit.

Cette année, la collecte se déroulera le lundi 29 août 2016 de 16h à 19h à la salle polyvalente. Comme l'an dernier, l'Établissement Français du Sang viendra avec un effectif optimum comprenant 2 médecins et 3 infirmiers pour gérer 9 lits. Le temps d'attente sera donc réduit. Une nouvelle fois l'objectif sera de faire au moins aussi bien que l'année précédente. Les membres de notre association seront naturellement présents à vos côtés pour vous accompagner tout au long de votre don, surtout si c'est le premier !

Pour rappel : Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins.

Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont indiqués dans deux grands cas de figure :

- Les situations d'urgence
- Les besoins chroniques, qui concernent des patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager.

En été, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.

Un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang.

Alors restons mobilisés !!

Le don de sang sauve des vies !!

**Rendez-vous
Salle Polyvalente
de La Goutelle
Lundi 29 août 2016
de 16h à 19h**



État civil 2015

Naissances

JABOUILLE Léana	née le 14 mai
LONCHAMBON Maddie, Rose	née le 15 juillet
SEMONSAT Pierre	né le 28 juillet
FEDONYUK Rodan	né le 13 septembre
VAZEILLE Zoé	née le 20 octobre
BREDECHE Lilio	née le 30 octobre
LONCHAMBON Louise	née le 5 novembre
THIOULOUZE-BOUAFIA Sting	né le 17 novembre

Mariages

TIXIER Claire & FERREIRINHA Michel	le 21 mars 2015
VOYER Dominique & TIXIER Jean-Louis	le 28 décembre 2015

Décès

JOUHANNEL Jean	le 12 janvier 2015
MOREL Renée	le 16 février 2015
VERNADAL Pierre, Marius	le 15 avril 2015
MARCHEIX Jean-Marie	le 13 mai 2015
COMBRE Thérèse	le 15 mai 2015
CLUZEL Georgette	le 9 juin 2015
GUEGO Gabrielle	le 23 juillet 2015
BARLOT Henri	le 28 août 2015
MIGNOT Simon	le 7 octobre 2015
TIXIER René	le 13 novembre 2015
BOUCHEIX André	le 23 novembre 2015
BELLUMORI Ildebrando	le 24 novembre 2015
LONGCHAMBON Noël	le 28 novembre 2015

Dates à retenir

du 5 au 7 août	Comités des fêtes/Conscrits	Fête Patronale - Bals - Repas Animations - Tounoi de sixte
8 août 2016	Pétanque goutelloise	Concours de pétanque au terrain de pétanque
du 13 au 21 août	La Goutelle Demain	21 ^e Salon des arts plastiques à la Salle des Fêtes
13 août	Union Sportive Ambur/Miremont/La Goutelle	14h - Concours de pétanque Saint-Jacques-d'Ambur
20 août	Union Sportive Ambur/Miremont/La Goutelle	18h - Concours de pétanque Miremont
30 août	Établissement Français du Sang et Association Donneurs de Sang Bénévoles	Collecte de sang de 16h à 19h à la Salle des Fêtes
18 septembre	Association Loisirs et Amitié	Thé dansant Salle Polyvalente
24 septembre	Comité d'Organisation	Concours agricole à Balot
26 septembre	Association Loisirs et Amitié	Assemblée générale à 19h salle de la mairie
8 octobre	Association Loisirs et Amitié	Pièce de théâtre Salle Polyvalente
23 octobre	Municipalité	Repas du CCAS
31 octobre	Conscrits	Bal d'Halloween
11 novembre	Municipalité	Cérémonie du 11 Novembre - Monument aux morts
27 novembre	Association Loisirs et Amitié	Thé dansant - Salle Polyvalente
25 décembre	Comité des fêtes	Bal de Noël

Incivilités et dégradations

Ces derniers mois, notre commune a été victime de nombreuses incivilités et dégradations. Les vitres de la bascule et de la buvette du stade ont été brisées, une rampe du cimetière a été arrachée, les containers à poubelles renversés, des bouteilles d'alcool en verre cassées... Certains se prennent même pour des héros masqués de cinéma ou de jeux vidéo en escaladant les toitures terrasses de la salle polyvalente ou du local des chasseurs. D'autres (souvent les mêmes d'ailleurs) n'ont pas d'autre amusement que de sonner, tard le soir, chez des habitant(e)s réveillant ainsi adultes et enfants avant de prendre la poudre d'escampette. On en a également vu quelques-uns importuner puis insulter une Goutelloise à son domicile un soir de bal d'halloween ! Ces faits ont été commis par des mineurs habitants de notre commune et/ou de communes voisines.

Je m'interroge :

- Pourquoi ces enfants sont-ils encore dans nos rues tard le soir ou en pleine nuit livrés à eux-mêmes ?
- Que font leurs parents ?
- Ont-ils oublié leur rôle d'éducateur et de responsable légal ?
- Faut-il instaurer un principe de couvre-feu et/ou interdire les bals ?

À travers ce coup de gueule, je souhaitais rappeler aux uns et aux autres que La Goutelle est une commune paisible et qu'elle entend le rester. La collectivité et les habitants n'accepteront pas de se laisser pourrir la vie par quelques « gamins » dont les parents n'assument pas leurs responsabilités. À la prochaine dégradation constatée, la commune déposera plainte auprès des services de gendarmerie. Toutefois, j'ose espérer que cela ne sera pas nécessaire et qu'un sursaut citoyen interviendra.

Enfin, je compte sur l'implication de toutes et tous pour aider la collectivité à stopper ces incivilités. Les dégradations ont un coût non négligeable sur les finances de la commune et peuvent engendrer le report d'autres dépenses utiles aux citoyens.

N'hésitez à faire preuve de civisme en nous signalant ces agissements inacceptables. C'est l'intérêt de tous.

Le Maire

Urbanisme

Depuis quelques années, notre commune a vu « fleurir » un certain nombre de constructions (exemples : cabanes de jardin à partir de 5 m², terrasses surélevées...), des modifications de bâtiments (créations de portes, de fenêtres, de vélux...), des changements de destination de locaux, des créations de vérandas (à partir de 5 m²...), de piscines (à partir de 10 m²)....

Si la plupart des propriétaires concernés ont bien déposé une déclaration en mairie (Déclaration Préalable de Travaux ou Permis de Construire), quelques-uns ont omis d'effectuer cette démarche pourtant « obligatoire » ! La municipalité leur demande donc de bien vouloir procéder à la régularisation de leur situation en mairie au plus tard le 31/12/2016.

À défaut, les services du Ministère des Finances et des Comptes Publics prendront le relais dès 2017. Ils seront très certainement moins conciliants que la municipalité.

Enfin, il est rappelé que les élus et le secrétariat de mairie sont à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches d'urbanisme.

Le Maire

Espace VIGNERESSE



Compositions florales
Articles funéraires
Articles de la table – Ménager
Décoration intérieure/extérieure
Jardinage – Bricolage
Motoculture : Husquevarna - Stihl - Lider
Quincaillerie – Loisirs
Jouets – Vêtements – Chaussants

ZA du Prieur – 63620 GIAT – Tél. 04 73 21 72 31

Ouvert tous les jours de 8h à 12h15 et de 14h à 18h45

Jours de foire sans interruption – Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

LONCHAMBON CYRIL
Gérant
63230 LA GOUTELLE



06.49.98.28.67

reparflex63@gmail.com

DÉPANNAGE DE FLEXIBLES HYDRAULIQUES SUR SITE

URGENCE-MAINTENANCE-SUIVI PRÉVENTIF

travaux publics, agricoles, forestiers, collectivités, industries, lavages, ...

www.reparflex.fr

GUILLOT
THIERRY



- Déboisement
- Remise en culture
- Achat de bois sur pied
- Broyage de surface
- Plaquettes forestières
- Élagage
- Terrassement

04 73 79 29 56

thierry.guillot020@orange.fr
<http://guillot-thierry.com>

Citronnelle

Toutes
Compositions
Florales

Livraison à domicile

Le Bourg
63230
LA GOUTELLE

04 73 87 79 23
06 73 43 27 41

CHEZE SAS

MATÉRIAUX – BRICOLAGE – MOTOCULTURE – ÉLECTROMÉNAGER

Rue du Paroueix
63380 PONTAUMUR
Tél. 04 73 79 79 73
Fax 04 73 79 70 67

ZA Les Varennes
03450 ÉBREUIL
Tél. 04 70 90 72 11
Fax 04 70 90 75 32

Tél. matériaux 04 70 90 87 88
Fax 04 70 90 75 43

167, rue Jean-Jaurès
Rond Point Sud
63700 ST-ÉLOY-LES-MINES
Tél. 04 73 52 10 10
Fax 04 73 52 68 99



OUVERT du lundi au samedi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h 30

Garage JM Auto

GARAGE Club Auto Conseil europ assistance

04 73 87 73 63 Entretien véhicule toutes marques
06 76 94 06 64 Prêt de véhicule
jm_auto630@orange.fr Une assistance sera offerte
CENTRE de Montage GRATUITEMENT à tous les clients

Route de Charrier – 63230 LA GOUTELLE

allopneus.com et 123pneus.fr



Pain de tradition
cuit
au Feu de Bois

Au Bon Pain de Campagne
Boulangerie Pâtisserie R. Morel

63230 La Goutelle ☎ 04 73 87 74 46